

## **LES DEUX TEMPS DE LA CRISE**

En France comme ailleurs les travailleurs ne supportent pas de payer une addition qu'ils n'ont pas commandée. Ils sont les victimes d'une crise dont ils ne sont pas responsables.

Ils l'ont exprimé depuis le début de l'année dans plusieurs mobilisations nationales. Ils l'expriment aussi quotidiennement dans les entreprises et services publics, parfois durement, quand ils font le constat d'être face à un mur.

Comme l'explique FORCE OUVRIERE depuis quelques semaines, l'absence de réponses fortes, tangibles et crédibles de la part du gouvernement et du patronat nécessitera d'autres modalités d'action que la seule manifestation. La question, en particulier, d'une journée de grève franche, interprofessionnelle, est obligatoirement posée. C'est une question d'efficacité et de pragmatisme. Le rôle de syndicat n'est pas de cogérer la crise mais de défendre les intérêts des salariés.

Nous ne sommes pas dans un conflit mono revendicatif comme ceux contre le CPE ou la contre-réforme des retraites. La crise est internationale, c'est une crise de système dont nul encore, aujourd'hui, ne peut ni dérouler le scénario ni prévoir le calendrier.

Face à une telle situation, il s'agit, à la fois, d'agir dans l'urgence pour amortir et contrer les effets de la crise et de se préparer à en mettre tout en œuvre pour que les règles (ou l'absence de règles) du passé n'aient plus cours.

### **AGIR DANS L'URGENCE**

L'imprévisibilité et la gravité de la crise nécessitent d'activer différents leviers.

Or, pour le moment, le gouvernement n'a essentiellement activé que le volet « offre » avec le plan dit de relance en injectant d'une manière ou d'une autre des fonds publics à destination des banques et des entreprises et en accélérant des investissements d'infrastructure.

Quelques annonces sociales ont été faites lors du sommet du 18 février, l'allocation équivalent retraite (AER) va être rétablie, mais cela reste limité et saupoudré.

Un réel soutien à la consommation est indispensable socialement et économiquement. Les outils existent (SMIC, négociations salariales dans le public et le privé, prime transport). On ne peut pas dire qu'il faut rétablir la confiance en oubliant les travailleurs actifs, chômeurs et retraités.

Il faut également prévoir, pendant la crise, un allongement des durées d'indemnisation au chômage, une amélioration du niveau d'indemnisation ainsi qu'un système de préretraite.

Il faut aussi – ce qui n'est toujours pas le cas – prendre une disposition législative obligeant toute entreprise recevant une aide publique à s'engager sur des contreparties sociales en matière d'emploi et/ou de salaire.

Il faut enfin, au minimum, lever le pied sur les « réformes » initiées avant la crise et qui fragilisent ou rendent impossible le fonctionnement des services publics. Il s'agit notamment de la RGPP, de la loi HPST ou des disfonctionnements de Pôle Emploi.

Rappelons que 30 000 emplois en moins dans la fonction publique, ce sont 30 000 jeunes de plus au chômage.

## **ETABLIR DE NOUVELLES REGLES**

Il n'y aurait rien de pire que de continuer à raisonner et agir avec les règles du passé, celles qui ont mené l'économie dans le mur. Si tel était le cas, les tensions et la colère sociales actuelles ne feraient que s'accroître en sortie de crise.

Par exemple, celles et ceux qui hier fustigeaient le poids des dépenses publiques et sociales comme rigidité et frein à la compétitivité, se félicitent aujourd'hui de leur rôle d'amortisseur social. Il ne faudrait pas que, demain, ils expliquent que ces dépenses freinent la reprise et qu'ils engagent illico un programme drastique de réduction conduisant par exemple, à réduire la couverture assurance maladie, à repousser l'âge de la retraite, à supprimer des services publics. C'est-à-dire à accroître les inégalités en privatisant les services publics et sociaux.

Or ce risque existe fortement tant ces questions de fond sont éludées dans l'espoir, pour les thuriféraires du marché roi, que tout change pour que rien ne change.

C'est pourquoi, outre les questions d'urgence évoquées plus haut, il faut dès aujourd'hui débattre de la répartition des richesses, d'une grande réforme fiscale guidée par la justice sociale, des modalités de rémunération des patrons du CAC 40, du rôle et des missions du service public républicain, du rôle de l'Etat dans l'économie, de sa stratégie en matière industrielle, de la transférabilité ou portabilité des droits des salariés, notamment.

Cette crise marque l'obligation d'un retour du rôle des pouvoirs publics dans l'économie. Il faut maintenant l'organiser et le pérenniser. Une rupture est nécessaire. C'est dès maintenant qu'il faut la préparer aux niveaux national, européen et international. Sont ainsi posées également la nécessité de réorienter profondément les modalités de la construction européenne tout comme il est indispensable de définir de nouvelles règles économiques, sociales et monétaires au plan international.

En restant dans son rôle syndical, FORCE OUVRIERE revendique cette rupture. Face au très fort constat d'injustice sociale qui se développe, il faut à la fois agir à court terme et préparer le moyen et long terme.

Jean-Claude MAILLY  
Secrétaire Général de FO